



FUSION / ABSORPTION DES LP DANS LES CFA

DES CHOIX MINISTERIELS SANS AMBIGUÏTE

Deux rapports publiés récemment (Cartographie de l'enseignement professionnel, Le développement de l'apprentissage en EPLE) et la circulaire de rentrée ne laissent aucun doute, sur la volonté de développer l'apprentissage dans les LP pour casser l'enseignement professionnel sous statut scolaire et le statut des personnels.

Le premier stipule que le système de formation professionnelle française est trop guidé par des impératifs de scolarisation, d'acquisition de culture générale et de compétences transversales, et pas assez par des objectifs d'apprentissage technique et professionnel pouvant répondre efficacement aux besoins des réalités économiques locales.

Le deuxième considère l'Education nationale dans un « contexte concurrentiel », l'école ne serait qu'une marchandise comme une autre. L'objectif est bien d'augmenter, par tous les moyens, le nombre d'apprentis. L'apprentissage, sur la base d'aucun élément d'analyse, serait la solution à tous les problèmes : attractivité des filières, insertion professionnelle, décrochage scolaire

Pour cela il s'agit de favoriser la mixité des parcours (alternance d'années de formation sous statut scolaire et de période d'apprentissage) et de mixité des publics (accueil dans une même section de jeunes sous plusieurs statuts). Les problèmes pédagogiques (programmes identiques/temps de présence différent) et d'organisation sont balayés d'un revers de

manche. Le rapport menace le statut des PLP. Les obligations réglementaires de service sont perçues comme un « problème ». Il propose tout simplement de les casser en faisant en sorte qu'on ne distingue pas la quotité de service effectuée en direction d'élèves ou d'apprentis.

Au final, ce rapport cherche tous les leviers pour faire exploser l'enseignement professionnel sous statut scolaire et le statut des PLP. **En revanche**, il est prévu une « reconnaissance de l'investissement des cadres de l'établissement à hauteur du nombre d'apprentis accueillis ». Une sorte de prime à la casse.....

Une grande partie des candidats à la présidentielle veut fusionner les LP et les CFA, le travail est déjà bien avancé. Il s'agit d'agir pour aller vers une fusion d'absorption des LP par les CFA ! Il est bien question pour le patronat de remettre la main sur la formation professionnelle : sur ses contenus des formations, sur son financement, sur nos statuts, sur la remise en cause du diplôme pour le remplacer par des blocs de compétences....

→ UNE POLITIQUE REGIONALE COUTEUSE ET VOLONTARISTE

La Région Nouvelle Aquitaine a fait un choix politique clair : il s'agit de privilégier au maximum l'apprentissage au détriment de la formation professionnelle sous statut scolaire. En effet, le budget primitif 2016 de la Région Nouvelle Aquitaine est sans ambiguïté, 22% du budget global est consacré à la FP et l'apprentissage contre 15% à l'Education. En orientant les enfants des classes populaires vers un apprentissage précoce et massif on renonce à leur donner les bases nécessaires pour se former tout au long de la vie, on renonce à garantir les moyens de leur émancipation. L'objectif de la Région est d'augmenter de 50% les 35500 apprentis déjà en formation d'ici la fin de la mandature. Depuis plusieurs années la Région mène une politique très couteuse et très volontariste pour développer l'apprentissage.

Cette année : c'est +30,8 million d'euros. C'est la création de 50 postes de développeurs dont l'objectif est 3200 nouveaux contrats. C'est le doublement (2000 euros) de la prime à l'apprentissage sans compter les dispositifs d'exonérations de cotisations sociales. En contrepartie cela fait plusieurs années que nous constatons que l'enseignement professionnel sous statut scolaire est délaissé. Au niveau académique cette année 20 ouvertures sont annoncées or d'après nos calculs, en retranchant les ouvertures des fermetures, en excluant les FCIL et FPIL, il ne reste au final qu'une ouverture de formation en bac pro avec mixité de parcours, une en BTS et pour les 6 CAP prévus, 3 sont en mixité. Dans le même temps ce sont 127 nouvelles formations qui sont proposées par la voie de l'apprentissage.

Concrètement cette année ce désengagement s'est fait sentir : le dispositif chèque-livre limité aux élèves de seconde même doublé pour les bénéficiaires de l'ARS perturbe grandement notre fonctionnement pédagogique, les aides du premier équipement professionnel ont été sensiblement baissées et surtout à formation égale le jeune en apprentissage voit son aide supérieure au jeune sous statut scolaire (coiffure), les aides aux transports sont maintenues mais à une hauteur de 80 euros par élève alors qu'avant elles se montaient à quinze euros par jour et par élève.

→ STOP A CETTE POSTURE IDEOLOGIQUE

Pourtant les travaux de Gilles Moreau consacrés « *au renouveau de l'apprentissage* » remettent en cause quelques idées reçues. « *L'insertion post-bac des apprentis n'est pas avérée. Les apprentis bénéficient du capital d'autochtonie* », c'est-à-dire qu'ils se voient offrir une place sans concurrence avec d'autres. Si l'apprenti postule dans une autre entreprise, il aura le même taux d'insertion qu'un autre élève de LP. Rappelons que sur le long terme les élèves de LP sont mieux rémunérés que les anciens apprentis !

D'autre part, il fait le constat que « *...l'apprentissage accueille toujours aussi peu de filles (30%) et très peu d'enfants issus de l'immigration. Du coup, c'est le lycée professionnel qui se trouve en charge de former ces deux populations dont on sait combien l'insertion professionnelle est plus difficile.* » Les discriminations à l'embauche se retrouvent à l'entrée en apprentissage. Développer l'apprentissage c'est augmenter les inégalités sociales. Enfin, les ruptures de contrats d'apprentissage sont très importantes, pour notre Région elles se situent entre 15% et 21% en fonction des secteurs, c'est-à-dire au-dessus des pourcentages de décrocheurs !

→ MENER LE COMBAT

La CGT Educ'Action exige l'arrêt de cette promotion idéologique de l'apprentissage. Elle défend une formation professionnelle initiale de qualité qui doit se faire sous statut scolaire. Non pas par sectarisme idéologique mais bien parce que cette voie de formation est plus efficace, plus démocratique.

Dans chaque CA des EPLE de l'académie, la CGT Educ'Action doit être vigilante et combattre le développement de l'apprentissage. Il en va de l'intérêt des élèves pour leur formation et leur émancipation et de la préservation de nos statuts !



Des mobilisations seront nécessaires !